

BUGEY SUD ZONES BLANCHES

Téléphonie mobile : débloccage en vue

Bientôt la fin des « zones grises » qui empoisonnent la vie des Bugistes et de leurs entreprises ? Il est désormais permis d'espérer : l'État a placé le Bugey Sud en haut de sa liste des sites prioritaires.

Les faiblesses du réseau de téléphonie mobile dans le Bugey Sud, c'est l'un des combats de l'association d'entrepreneurs Bugey Développement, forte de près de 80 adhérents.

Tous exaspérés et pénalisés économiquement par les coupures incessantes et par les fameuses « zones grises ».

« Priorité n° 1 » au Sénat

Roland Terrier, patron dans la maçonnerie à Marignieu, suit donc ce dossier de très près. Non sans ironie, il note que les choses n'avaient guère bougé depuis un an : « Les évolutions législatives laissent envisager une amélioration mais qui est encore très loin

3 Il manquerait trois antennes-relais au territoire « pour une couverture optimale », estimait René Vuillerod, le président de l'intercommunalité, il y a un an.

de se concrétiser sur le terrain. La dégradation se poursuit car les opérateurs ne jouent pas le jeu », a-t-il expliqué lors de l'assemblée générale, à Culoz, jeudi.

Et si, enfin, une embellie se profilait ? Carène Tardy, conseillère départementale, a apporté une note d'espoir significative aux chefs d'entreprise : « Le 6 avril dernier, un appel à projets dénommé "800 sites mobiles stratégiques", a été lancé par l'État afin d'apporter, avec l'aide financière de ce dernier et de la Région, une couverture en téléphonie mobile dans les zones blanches à vocation économique, touristique et de services. Le Département a été très réactif et, après s'être immédiatement positionné porteur du projet, il a pu, le 12 mai, à l'occasion d'une première vague de dépôt, faire valoir une liste de onze sites recensés dans l'Ain auprès des différentes intercommunalités et communes. C'est au Sénat, au sein de la commission chargée d'évaluer et de classer prioritairement ces sites, que le sénateur de l'Ain, Patrick Chaïze, rapporteur de cette commission, a fait inscrire le territoire du Bugey Sud en tête de liste, en priorité numéro un. »

Aussi à Brégnier-Cordon et Murs-et-Gélignieux

À noter qu'en 3^e position, apparaît la zone d'activités de Brégnier-Cordon. Celle de Murs-

et-Gélignieux arrive 7^e. L'implantation des antennes nécessaires à cette couverture sera financée à 50 % par le Département, à 25 % par la Région et à 25 % par l'État.

Cette information a été particulièrement bien accueillie par les chefs d'entreprise qui perçoivent ainsi le débloccage d'une

situation très préjudiciable à leurs activités.

Une seconde vague de dépôt est prévue dans le cadre d'une approche mutualisée Etat-Région-Département, avec délégation de la compétence de porteur de projet à la Région.



■ Le chef d'entreprise Roland Terrier dénonce les faiblesses du réseau mobile sur le territoire du Bugey Sud. Photo d'archives Antoine DELSART